



Djamel Ameziane

Djamel Ameziane est un Berbère d'Algérie qui a fui son pays d'origine il y a 16 ans pour échapper à la persécution et trouver une vie meilleure. Il a vécu en Autriche et à partir de 1995, il a vécu au Canada, où il a fait une demande d'asile qui a été rejetée en 2000. Confronté à des options limitées et à un retour forcé en Algérie, il se rend en Afghanistan, un des seuls pays où il pouvait entrer sans visa. Suite à l'offensive militaire de 2001 contre les talibans, en tant qu'étranger, il était une proie facile pour la police locale corrompue, qui l'a capturé alors qu'il tentait de traverser la frontière du Pakistan pour fuir les combats. M. Ameziane a ensuite été vendu aux forces militaires des États-Unis par des chasseurs de prime.

Il a d'abord été emmené à la base aérienne des États-Unis à Kandahar en Afghanistan, puis à Guantanamo en février 2002. Presque sept ans après son arrestation initiale, il demeure emprisonné sans accusation et sans révision judiciaire de sa détention à ce jour.

Le gouvernement des États-Unis n'a jamais prétendu que M. Ameziane ait participé à des actes de terrorismes ou des hostilités. Les États-Unis ne l'ont accusé d'aucun crime, il n'a pas été accusé de participer à des activités hostiles, ni de possession ou d'utilisation d'armes, ni de participer à un entraînement militaire ni d'appartenir à une organisation prétendument terroriste.

Détention à Guantanamo

À son arrivée à Guantanamo, M. Ameziane a été détenu pendant deux mois et demi au Camp X-Ray, dans une cellule grillagée de 6 pieds par 6 pieds. Plus tard, M. Ameziane a été maintenu en isolement pour plus d'un an dans une petite cellule sans fenêtre du Camp 6, une des installations les plus difficiles de Guantanamo.

Il a été soumis à des actes de violence physique brutale à Guantanamo. Lors d'un incident violent, les gardes militaires ont arrosé tout son corps avec du poivre de Cayenne et l'ont ensuite arrosé d'eau pour simuler l'effet de brûlure du vaporisateur de poivre sur la peau. Ils ont ensuite retenu sa tête vers l'arrière et ont placé un arrosoir entre son nez et sa bouche, laissant couler l'eau pour plusieurs minutes sur son visage en le suffoquant, répétant l'opération plusieurs fois. Pour décrire cette expérience, il écrit : « J'avais l'impression que ma tête se noyait. Rien que d'y penser me donne des frissons. »

Après cet incident, les gardes lui ont passé les menottes et l'ont enchaîné. Ils l'ont mené à une salle d'interrogatoire, où il est resté pendant plusieurs heures, se tordant de douleur, ses vêtements trempés pendant que l'air climatisée tournait à plein régime, et son corps brûlait à cause du poivre de cayenne.

Risque de violations des droits humains en Algérie

M. Ameziane pourrait faire face à la détention en secret, à la torture, aux mauvais traitements et à d'autres violations des droits humains s'il est renvoyé en Algérie. Tel que rapporté par des organismes de droits humains et le *Department of State* des États-Unis lui-même, la torture et les mauvais traitements sont souvent utilisés lors de la détention et l'interrogatoire de personnes soupçonnées de liens avec le terrorisme. D'autres détenus algériens récemment retournés de Guantanamo ont tous été détenus pour interrogatoire dès leur arrivée pour une période de près de deux semaines, pendant laquelle ils n'ont pu avoir accès ni à un avocat ni à leur famille.

Demande canadienne de parrainage collectif

Le Diocèse anglican de Montréal a déposé une demande de parrainage de M. Ameziane par le biais du programme de parrainage collectif. Les gouvernements du Canada et du Québec doivent traiter cette demande et approuver la réinstallation de M. Ameziane au Canada s'il satisfait aux exigences de la réglementation, c'est-à-dire s'il est un réfugié ayant besoin d'une solution durable et s'il n'est pas inadmissible au Canada (pour des motifs de criminalité ou de sécurité).

Le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés définit une catégorie de demandeurs qui ont un « besoin urgent de protection ». Il s'agit d'une personne dont « sa vie, sa liberté ou son intégrité physique font l'objet d'une menace immédiate et que, si elle n'est pas protégée, elle sera probablement :

a) soit tuée;

b) soit victime d'actes de violence, torturée, agressée sexuellement ou emprisonnée de façon arbitraire;

c) soit renvoyée vers le pays dont elle a la nationalité ou celui où elle avait sa résidence habituelle. »

(RIPR 138)

M. Ameziane a été soumis à la violence et à la torture à Guantanamo et il est toujours emprisonné de façon arbitraire, depuis maintenant près de sept ans, sans perspectives d'une libération sûre, sauf s'il est réinstallé au Canada.

Il satisfait clairement à la définition et sa demande devrait être traitée selon les lignes directrices spéciales de Citoyenneté et Immigration Canada prévues pour les réfugiés en situation de besoin urgent. Un permis de séjour temporaire pourrait être émis si nécessaire pour s'assurer que la détention arbitraire prenne fin dès que possible.



Anwar Hassan

Originaire de la province de Xinjiang en Chine, Anwar a fui son pays d'origine après avoir été incarcéré en 1999 pour ses croyances religieuses. Il vivait dans une communauté ouïghoure en Afghanistan au moment de l'offensive militaire dirigée par les États-Unis en 2001. Pour échapper aux bombardements, il a fui au Pakistan, où il a été capturé et vendu aux États-Unis par des chasseurs de prime. Il a été transféré à Guantanamo, où il est maintenant incarcéré depuis sept ans, et ce même si les autorités étasuniennes ont établi depuis longtemps qu'il n'est pas un combattant ennemi.

À propos d'Anwar Hassan

Anwar Hassan est né en 1974 et a grandi dans la province de Xinjiang en Chine. Il appartient à l'ethnie ouïghoure (les Ouïghours sont un groupe minoritaire principalement musulman). Sa mère, ses deux sœurs et son frère vivent toujours en Chine.

Anwar a été incarcéré en Chine pendant un mois en 1999 pour « être ouïghour » et pour avoir pratiqué ses croyances religieuses. Il a été torturé et battu en prison et, après sa remise en liberté, a quitté la Chine pour le Kirghizstan. Craignant d'être déporté en Chine par la police locale corrompue, il se rend en Afghanistan pour vivre dans une communauté ouïghoure. Après la destruction du camp ouïghour par les bombardements des États-Unis en Afghanistan, Anwar a fui au Pakistan pour trouver refuge avec dix-sept autres hommes ouïghours. Une fois au Pakistan, tous ces hommes ont été capturés et vendus aux États-Unis par des chasseurs de prime.

Anwar parle le ouïghour et un peu d'arabe. Après sept ans de détention à Guantanamo, il parle également assez bien l'anglais. Anwar espère se marier un jour et fonder une famille. Il est étonnamment résigné face à sa situation. À ce stade, il se tourne vers l'avant, plutôt que vers l'arrière, et il veut entamer un autre chapitre de sa vie.

Détention à Guantanamo

Anwar croit être à Guantanamo depuis le début de l'année 2002, après avoir été transféré d'Afghanistan. Au cours de cette période, il a été détenu dans l'infâme Camp 6, où il a été maintenu en isolement.

En novembre 2004, le *Combatant Status Review Tribunal* a déterminé qu'Anwar n'était **pas** un combattant ennemi. Le tribunal a pressé les autorités des États-Unis à « faciliter la remise en liberté [d'Anwar] et de lui octroyer l'asile politique ». Depuis lors, il est toujours incarcéré et est présentement détenu au Camp Iguana, dans l'attente d'une réinstallation dans un pays tiers.

Risque de persécution

Si Anwar est renvoyé en Chine, il risque la persécution et la torture aux mains du gouvernement à cause de son appartenance ethnique ouïghoure et de ses croyances religieuses (Islam).

Besoin de protection et de réinstallation en tant que réfugié au Canada

Un groupe membre d'une église à Toronto a proposé de parrainer Anwar afin qu'il se réinstalle au Canada. Il dispose également du soutien d'une communauté ouïghoure assez importante. Avec peu d'autres perspectives de solutions durables ailleurs et la reconnaissance par les tribunaux états-uniens de son besoin d'asile, la générosité du Canada est la meilleure chance pour Anwar de reprendre sa vie.

Pour plus d'informations à propos des efforts de parrainage des détenus à Guantanamo pour la réinstallation en tant que réfugié au Canada, voir : <http://www.ccrweb.ca/guantanamoFR.htm>



Maasoum Abdah Mouhammad

Maasoum Abdah Mouhammed aime être appelé par son surnom Bilal. Il vivait à Kaboul au moment des bombardements étasuniens en 2001. Il a fui au Pakistan avec trois compatriotes syriens, ses colocataires, de peur d'être ciblé en tant qu'étranger en Afghanistan. Ils ont tous les quatre été arrêtés par les autorités pakistanaises à la frontière afghano-pakistanaise et vendus aux États-Unis en échange d'une prime. Il est en détention à Guantanamo depuis le milieu de l'année 2002. Maasoum n'a pas été inculpé d'un crime mais il ne peut pas retourner sans risque en Syrie par crainte d'être persécuté à cause de sa détention à Guantanamo et parce qu'il est kurde.

À propos de Maasoum Abdah Mouhammed

Maasoum est le quatrième d'une famille de neuf enfants de la classe ouvrière kurde, pauvre, du nord-est de la Syrie. Il a terminé ses études secondaires en Syrie et a occupé des emplois variés dans le domaine de la construction, de la fabrication, dans une petite entreprise et dans la police, comme officier, pour une courte période. En 2000 et 2001, Maasoum vivait dans une petite pension de famille à Kaboul, où il était l'un des sept pensionnaires syriens. Il s'était rendu à Kaboul pour chercher un emploi et pour trouver une femme, parce qu'il n'avait pas les moyens de payer une dot en Syrie.

Après l'invasion étasunienne de l'Afghanistan à l'automne 2001, Maasoum et ses colocataires syriens se sont sentis en danger en tant qu'étrangers en Afghanistan. Trois de ses colocataires et lui ont tenté de se rendre au Pakistan. Ils ont été arrêtés par les autorités pakistanaises à la frontière afghano-pakistanaise et vendus aux États-Unis en échange d'une prime.

Détention à Guantanamo

Maasoum et les trois autres Syriens avec lesquels il vivait à Kaboul sont détenus à Guantanamo depuis le milieu de l'année 2002. Maasoum n'a jamais été inculpé d'un crime mais a été soumis à un processus foncièrement injuste à Guantanamo alors que le *Combatant Status Review Tribunal* a conclu qu'il était un « combattant ennemi » sur la base d'allégations floues et de preuves secrètes. Maasoum nie ardemment toutes les allégations : il ne fait partie d'aucune force militaire et n'a jamais sciemment ne serait-ce que rencontré quiconque des Talibans ou d'Al-Qaida.

Besoin de protection et de réinstallation en tant que réfugié au Canada

Maasoum aimerait retourner en Syrie pour être avec sa famille mais il craint de ne pouvoir le faire à cause de la situation politique là-bas. Cette crainte est accentuée par le fait que tout prisonnier libéré de Guantanamo, même s'il n'est pas inculpé, est vu comme étant un fondamentaliste islamique. La répression contre les Kurdes en Syrie est également bien documentée et comprend des affrontements violents entre les autorités syriennes et des kurdes non armés dans la ville natale de Maasoum, Al-Qameshli, en 2004.

Non seulement Maasoum se réjouirait d'être en sécurité dans un pays tel que le Canada, mais en plus il a un niveau d'éducation et une aptitude pour les langues, y compris une certaine connaissance du français et de l'anglais, qui faciliteraient sa réinstallation ici.

Pour plus d'informations à propos des efforts de parrainage des détenus à Guantanamo pour la réinstallation en tant que réfugié au Canada, voir : <http://www.ccrweb.ca/guantanamoFR.htm>